

ÉCONOMIE. Le premier contrat entre SNCF Réseau et l'Etat porte sur un total de 46 milliards d'euros. Les lignes principales et le réseau régional seront rénovés.

Un plan de 10 ans pour rénover le réseau SNCF



Les infrastructures ferroviaires seront rénovées sur 10 ans. ROBERT TERZIAN

TRANSPORTS

Le réseau ferroviaire français va enfin bénéficier d'un plan pluriannuel d'investissements ambitieux, du moins sur le papier. Le conseil d'administration de SNCF Réseau, gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, a en effet approuvé mardi 20 décembre son premier projet de contrat de performance conclu avec l'Etat.

Ce contrat, inscrit dans la réforme ferroviaire de 2014, «donne une visibilité à moyen terme, long terme, sur nos objectifs stratégiques, qui sont confirmés, et sont : priorité à la modernisation et à la rénovation du réseau, une politique d'innovation affirmée (...) et toujours une priorité donnée à la sécurité», a déclaré à l'AFP le président de SNCF Réseau, Patrick Jeantet. Il «acte la progression des budgets consacrés à la modernisation du réseau à un niveau jamais atteint auparavant», se réjouit SNCF Réseau dans un communiqué. Le gestionnaire d'infrastructures prévoit notamment une hausse des tarifs des péages acquittés par les compagnies ferroviaires pour faire circuler leurs trains.

La modernisation, érigée en priorité depuis plusieurs années, verra une hausse de ses moyens financiers avec un total de 46 milliards d'euros sur 10 ans. Dans le détail, plus de 34 milliards d'euros, financés par SNCF Réseau, l'Etat, et la hausse des péages, seront investis entre 2017 et 2026 pour la modernisation des principales lignes fer-

roviaires (les trains intercités et les TGV) et la mise en conformité du réseau (suppressions de passages à niveau et mise aux normes d'accessibilité). Notamment, «le contrat prévoit 27,9 milliards d'euros sur 10 ans pour le renouvellement du réseau principal. Cela représente près de 2,6 milliards d'euros en 2017 (contre moins d'un milliard jusqu'en 2006). Le cap des 3 milliards d'euros par an sera atteint en 2020», détaille SNCF Réseau.

12 milliards pour le réseau régional

Par ailleurs, les régions et SNCF Réseau investiront 12 milliards d'euros pour la rénovation des lignes plus petites, dans le cadre des contrats de plan Etat-région : le montant annuel passera de 600 millions d'euros actuellement, à 900 millions dès 2017, «avec une montée en puissance à plus de 1 milliard dès 2018». Le contrat ne règle en revanche pas le problème de la dette de SNCF Réseau (44 milliards d'euros), que l'Etat a refusé de reprendre. «Pour moi ce qui est important, c'est que dans trois ans on se revoit pour parler de la dette, c'est ce que dit l'Etat aujourd'hui», a réagi Patrick Jeantet. La réforme ferroviaire prévoit aussi des contrats de performance avec le groupe SNCF et SNCF Mobilités. Ils ont été approuvés vendredi 16 décembre lors des deux conseils d'administration. Leur signature définitive est attendue pour janvier.

EV avec AFP